

## Atelier Catalogage et groupes de travail – 26 mai 2010

### Compte-rendu

Intervenants : Marie-Line Guillaumée (Bibliothèque de la Sorbonne, coordinatrice Sudoc) ; Laure Jestaz (Bibliothèque de l'INHA jusqu'au 31 décembre 2009, coordinatrice Sudoc) ; Olivier Rousseaux (Abes, Pôle Métadonnées) ; Françoise Truffert (Université de Valenciennes, directrice du SCD, membre du CA de l'AURA – secrétaire du Bureau)

L'atelier Catalogage s'est déroulé mercredi 26 mars en présence de 80 personnes environ.

### Rappel des faits

Le Pôle Métadonnées ayant exprimé à plusieurs reprises son souhait que le réseau prenne une part active à la réflexion sur les problèmes récurrents de catalogage soulevés par l'évolution éditoriale et les lacunes des normes ou règles actuelles, plusieurs réunions ont eu lieu depuis la rentrée 2009, dont l'objectif était double :

- Proposer des solutions aux points de catalogage problématiques évoqués dans les différentes listes de discussion, en tenant compte des pratiques actuelles, des possibilités techniques des SIGB et des méthodes de recherche actuelles des lecteurs ;
- Permettre aux catalogueurs de se rencontrer et d'échanger *de visu*, afin de rendre le réseau plus vivant, plus humain. Si l'idée initiale était de réunir des groupes régionaux – en s'appuyant au besoin sur les organismes de formation type CRFCB -, le résultat a été la réunion à Paris de bibliothèques présentes sur l'ensemble du territoire.

Cinq réunions se sont tenues depuis près de dix mois :

1<sup>er</sup> réunion à l'INHA le 29 septembre 2009, à laquelle ont assisté plus de 90 personnes du réseau, ainsi que deux collègues de la Bibliothèque nationale de France. Outre des points de catalogage (la mention de congrès en zone 503, l'indexation en 7XX par excès d'auteurs) et un aperçu rapide sur la modélisation FRBR, recension a été faite des thèmes qu'il serait intéressant d'aborder lors de prochains groupes de travail. Le Guide méthodologique a été complété par le Pôle Métadonnées la semaine suivante et le compte-rendu diffusé sur les listes de discussion du réseau.

2<sup>er</sup> réunion à l'INHA, le 10 novembre après-midi, en présence d'une douzaine de bibliothèques. La réunion a porté sur le catalogage des recueils factices, pour lesquels aucune fiche technique n'existait encore dans le Guide méthodologique, et le catalogage des cartes et plans. A cette occasion s'est constitué un groupe de travail sur ce dernier thème. Les conclusions sur le catalogage des recueils factices ont donné lieu à une fiche technique détaillée dans le Guide méthodologique en avril 2010.

3<sup>er</sup> réunion à la Sorbonne, le 19 janvier 2010, qui portait sur la question : nouvel IBSN = nouvelle notice ? Les conclusions de ce groupe de travail sur l'ISBN ont été diffusées sur le réseau début juin et le Guide méthodologique mis à jour.

Deux semaines après cette 3<sup>e</sup> réunion, l'Abes a proposé une procédure de validation des conclusions élaborées par les groupes de travail : un compte-rendu détaillé est envoyé en vue de son examen au Pôle Métadonnées, qui demande éventuellement des précisions au groupe de travail avant validation, diffusion des conclusions sur les listes de discussion et mise à jour de la fiche technique du Guide méthodologique correspondante.

4<sup>e</sup> réunion à la Sorbonne, le 11 février, consacrée au catalogage des publications multimédias, le Guide méthodologique ne proposant aucune fiche technique pour le traitement de ce type de document. Les conclusions de ce groupe de travail sont en instance de validation par l'Abes, avant diffusion.

5<sup>e</sup> réunion au Muséum d'histoire naturelle, le 15 février, du groupe de travail Cartes et plans, destinée à conclure la réflexion poursuivie par mails depuis le mois de novembre précédent. Le groupe a souligné à cette occasion l'intérêt de combiner ces deux méthodes de travail, messagerie électronique et réunion. Les conclusions de ce groupe de travail ont abouti à une mise à jour de la fiche technique du Guide méthodologique consacrée au catalogage des cartes le 21 mai.

Parallèlement à ces mises à jour et à ces diffusions auprès du réseau, l'Abes met en ligne au fur et à mesure les comptes-rendus détaillés des groupes de travail (rubrique Production dans le Sudoc / Groupes de travail).

### **Quelques réflexions autour de ces groupes de travail**

1 – la légitimité de ce type de réunion. Ces groupes de travail émanant d'initiatives personnelles et n'étant pas organisées par l'Abes, plusieurs directeurs s'en sont émus en posant la question de leur légitimité. L'AURA (Association du réseau des établissements utilisateurs de l'Abes) s'étant elle aussi étonnée de n'avoir pas été mise au courant de ces initiatives, M. Bérard a adressé une lettre à l'ensemble des directeurs d'établissements pour leur dire son soutien. Cette question ne devrait donc plus être à l'ordre du jour.

Par ailleurs, il n'est pas toujours nécessaire de se déplacer physiquement pour participer effectivement aux réunions : l'envoi d'un document présentant l'état des lieux du catalogage dans son établissement, accompagné d'exemples, permettra au groupe de mieux connaître les pratiques du réseau et sera pris en compte dans la réflexion. Ainsi la participation à un groupe de travail n'implique pas de manière systématique des frais de mission (à la charge des établissements dans le cadre de ces groupes de travail)

2 – le rôle des coordinateurs. De manière plus large, il paraît important de préciser le rôle du coordinateur auprès des directeurs d'établissement, qui méconnaissent souvent la part importante de vérifications et de réflexions demandées par le réseau via les listes de discussion. Appartenir au Sudoc, c'est avoir des droits, mais aussi des devoirs. Et si le premier d'entre eux est d'enrichir le catalogue, le second, tout aussi important, est de contribuer à l'amélioration des notices et aux réflexions sur le traitement catalographique qui en découlent. Or, à l'heure des statistiques auxquelles doivent répondre tous les directeurs (enquête ESGBU, rapports d'activités, indicateurs du ministère...), il est important de rappeler que la création des notices n'est pas la seule charge des

catalogueurs. Les coordinateurs des établissements et/ou les correspondants Catalogage ont également la responsabilité, en formant leurs collègues, de réfléchir et de statuer sur tous les problèmes de normalisation documentaire, et ces groupes de travail sont une des manifestations de ces réflexions. Il faut le rappeler avec force, au besoin en faisant appel à l'AURA

Une réflexion serait sans doute utile à mener sur le rôle exact du coordinateur Sudoc, à travers une charte qui en préciserait les devoirs. 155 coordinateurs sont aujourd'hui présents sur le réseau, certains étant également correspondants Catalogage quand d'autres traitent de l'administration des données et des transferts de fichiers. Il pourrait être intéressant de mieux définir leur rôle, en le rapprochant sans doute davantage du pôle Catalogage et en l'écartant des tâches d'administrateur de données. Un coordinateur présent à l'atelier a souligné qu'en effet, l'existence d'une telle charte permettrait une meilleure reconnaissance de leur rôle à tous auprès des directeurs d'établissement.

3 – l'"inertie" du réseau. Ces groupes de travail ont pour la plupart montré combien le réseau est trop peu réactif. Si les bibliothèques participant aux groupes de travail se sont montrées très présentes lors des réunions, le travail en amont (état des lieux des pratiques et problèmes existants) et en aval (compte-rendu des conclusions et préparation d'une fiche technique pour l'Abes) ont dans la majorité des cas montré que le réseau n'est pas suffisamment actif. Or, le Pôle Métadonnées l'a souligné à plusieurs reprises auparavant mais également lors de cet atelier, l'expertise du catalogage se trouve dans le réseau. L'Abes ne catalogue concrètement que les thèses des établissements non déployés et la documentation qui lui est propre, il lui est donc plus difficile qu'aux bibliothèques du réseau d'appréhender un certain nombre de points concrets, précis, pour lesquels les normes posent des problèmes. Si les catalogueurs, par leurs nombreux messages, témoignent de l'attention et du soin qu'ils portent au traitement de leurs documents, ils n'ont sans doute pas suffisamment pris conscience de l'importance et de la nécessité qu'il y aurait à se prendre en main sans attendre de l'Abes une solution à tout. L'Abes n'est pas la norme, ni une entité omnisciente et ne prétend pas le devenir. Mais de même que l'Abes seule ne peut tout assumer, il faut veiller à ne pas se reposer uniquement sur l'initiateur du groupe de travail, tout aussi débordé. La participation active des bibliothèques du réseau est de ce fait vitale, que ce soit lors de groupes de travail mais aussi dans les activités plus quotidiennes autour du catalogage, sous forme de partage d'expériences, de documentation technique interne à un établissement mais susceptible d'intéresser l'ensemble du réseau, etc.

4 – le manque de réactivité du Pôle Métadonnées. Camille Dumont (Abes - Responsable du Département des Services aux réseaux, dont dépend le Pôle Métadonnées) l'a rappelé : le Pôle étant sollicité sur des domaines de plus en plus larges et nombreux et la réflexion autour des normes ou du catalogage n'étant pas sa seule préoccupation, il est contraint de définir des priorités. Parce que les charges de travail du Pôle sont croissantes (des effectifs de personnel constants depuis des années, un nombre croissant d'établissements déployés, la naissance de nouveaux réseaux (Star, Calames), donc davantage de données à administrer...), et parce que le Pôle a également le souci de répondre de manière exhaustive aux problèmes posés au risque de faire attendre très longtemps ses réponses, certains messages envoyés sur les listes SUCAT et CORCAT sont restés sans réponse, tant de la part du réseau que de celle de l'Abes. Il est donc vital, pour le réseau, d'apporter sa contribution et d'accompagner le Pôle Métadonnées dans la recherche de solutions, non seulement

en réfléchissant ensemble mais également en le soutenant dans la diffusion et la circulation des informations. Par quels moyens ? C'est l'objet de cet atelier d'y réfléchir.

### **Intervention de l'AURA**

L'Association rappelle qu'elle est en effet l'interlocuteur privilégié entre l'Abes et les utilisateurs des réseaux Abes. A ce titre, que ce soit ou non à la demande de la direction de l'Abes, elle a mis en place ou participé à plusieurs groupes de réflexions, les derniers en date traitant de la tarification du PEB, de Webstats, du Portail des Thèses, de la propriété des notices Sudoc, de la révision de la convention Sudoc, etc. (voir <http://aura.bu.univ-paris5.fr/>).

L'Association, qui rassemble de nombreux directeurs d'établissements, rappelle que dans la mesure où elle n'avait pas été tenue au courant des premières réunions du réseau, certains directeurs ont pu refuser des ordres de mission, réaction compréhensible lorsqu'on se souvient de la lourdeur et des contraintes administratives en ce domaine. Si le problème est désormais résolu, il n'en reste pas moins qu'il a témoigné d'un manque de dialogue entre les catalogueurs et l'association, qu'il aurait pu être aisé d'éviter selon l'AURA : si tous les établissements présents sur les catalogues collectifs (Sudoc bien sûr, mais aussi Star, Calames) ne sont pas membres de l'AURA (une dizaine d'entre eux ne sont pas adhérents), ses listes de diffusion comptent 370 abonnés : les directeurs d'établissements mais également toute autre personne choisie par eux. Il aurait donc été assez facile au réseau de la prévenir de ses initiatives, qu'elle déclare soutenir tout en précisant qu'il ne saurait être question d'assurer une éventuelle logistique de ces réunions dans la mesure où les dossiers pour lesquels le CA est mandaté, c'est-à-dire ceux couvrant l'ensemble des missions de l'Abes avec une implication sur les outils en général mais aussi de plus en plus politique, lui prennent déjà beaucoup de temps.

En l'état actuel des choses, l'AURA estime ne pas devoir s'impliquer dans les problématiques relatives à l'organisation ou au fonctionnement des réseaux de catalogage sur le terrain, questions jugées techniques et déjà suffisamment organisées entre l'Abes, dont c'est le rôle en tant que tête de réseau et proposant déjà de nombreuses listes de discussion, et les établissements.

Par contre, l'AURA propose de relayer sur la liste de diffusion AURA l'existence des groupes de travail, leurs objectifs, leur mode de fonctionnement, afin que les directeurs soient avertis des missions éventuelles de leurs coordinateurs Sudoc et puissent les valider, ainsi que les ordres de missions. Les membres du CA présents rappellent également que le coordinateur Sudoc ne doit pas hésiter à rencontrer son directeur pour lui expliquer les problématiques de son service et de sa charge. Cette suggestion est d'ailleurs la même pour les responsables de Centres Régionaux.

L'AURA propose qu'à l'avenir, un coordinateur désigné soit le relais entre les groupes de travail et l'association.

## Proposition

L'atelier s'étant largement arrêté à la question du bien-fondé et de la légitimité des groupes de travail, peu de propositions concrètes ont pu être évoquées, qui permettraient au réseau de mieux contribuer à la réflexion autour du catalogage, et au Pôle Métadonnées de n'être plus le seul et unique répondant aux questions de tous ordres.

La création de référents thématiques sur le réseau est toutefois envisagée autour d'un type de documents (les documents multimédias, les cartes et plans...) ou d'un thème particulier (les questions d'édition et les ISBN, les points d'accès auteurs, les questions liées à une langue ou une écriture particulière,...).

Leurs missions pourraient être

- de contribuer à répondre de manière privilégiée (donc sans exclure pour autant les autres membres du réseau) aux questions courantes soulevées dans leur domaine par les listes de discussion (domaine pour lequel on peut supposer que leurs responsabilités ou activités régulières dans leur établissement les mettent en situation d'avoir sur eux une vision et une connaissance plus larges et plus expérimentées),
- de servir de relais privilégié auprès de l'Abes en ce qui concerne la documentation technique mise à disposition du réseau, en vérifiant notamment si la fiche technique du Guide méthodologique est complète dans leur domaine, en identifiant les manques et en suggérant ou en participant aux mises à jour,
- de faire une veille sur les évolutions possibles (normalisation, pratiques du réseau...)
- d'organiser ou de susciter au besoin des réunions de travail sur un problème récurrent,
- etc.

De fait, des référents existent déjà sur les listes, des catalogueurs répondant plus particulièrement à certaines questions en raison des spécificités de leur établissement. Il s'agirait dès lors d'une officialisation de leurs tâches, sur la base du volontariat, ce qui signifie au préalable une étude sur le temps nécessaire à cette fonction, l'accord des chefs d'établissements concernés, etc.

Un des assistants à l'atelier s'est interrogé sur la possibilité de voir ce genre de référent thématique émaner des groupes de travail lorsqu'ils sont mis en place... La réflexion est en cours.

Lors de cet atelier, plusieurs personnes présentes ont demandé à ce que l'Abes fédère ces initiatives du réseau et les pilote, en exprimant le souhait que ces groupes de travail deviennent des groupes de travail Abes. L'Abes a rappelé la lourdeur que représente la gestion logistique de tels groupes (constat partagé par les organisatrices des récents groupes de travail) : cette activité, si elle peut être répartie, n'en sera que plus dynamique, efficace et bénéfique au réseau. Pour autant, un déficit de communication de l'Abes a pu conduire à donner l'impression que le Pôle Métadonnées se désengageait quelque peu du travail de normalisation des pratiques de catalogage du Sudoc. Il n'en est rien. La méthodologie proposée par l'ABES début 2010 pour ces groupes de travail confirme sa

volonté de ne pas abandonner cette activité, fondamentale pour le catalogue et pour les nombreux services qui s'appuient sur son contenu. L'Abes réaffirme son souhait de voir évoluer les relations entre les catalogueurs du réseau et le Pôle Métadonnées sur ces sujets sans pour autant être le pilote exclusif ou systématique de toute initiative. Une fédération est en revanche envisageable, en validant les thématiques de réflexion, en donnant une visibilité aux groupe de travail (sites web Abes ou Guide méthodologique) avant, pendant et après leur fonctionnement. Le Pôle Métadonnées souhaite également être partie prenante, le plus souvent qu'il lui sera possible, des groupes de travail à venir (comme il a participé à la plupart des derniers qui ont eu lieu). Il revendique enfin toujours autant les rôles de coordination et d'arbitrage qui lui reviennent depuis les origines du Sudoc,

Camille Dumont a rappelé qu'en ce qui concerne les périodiques électroniques, l'Abes travaille, en collaboration avec le consortium Couperin, à l'étude de la faisabilité technique d'un adossement du Sudoc à un ERMS (système de gestion des ressources électroniques) partagé (appel d'offres en cours).

Elle a également tenu à signaler que le Pôle Métadonnées s'est engagé depuis quelque temps dans une démarche visant à alimenter de manière beaucoup plus systématique que précédemment le Guide méthodologique, qui a pour vocation d'être exhaustif de la documentation disponible : ayant conscience de la lourdeur de consultation des archives des listes de diffusion (SUCAT...) et de la difficulté pour les catalogueurs à apprécier si une information qu'ils y trouvent est encore valide ou non, l'Abes travaille aujourd'hui à alimenter le Guide méthodologique de toutes les données de catalogue transitant aujourd'hui par les listes.